



## COMMUNE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

### RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL

### SUR LA GESTION COMMUNALE DURANT L'ANNEE 2023

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes et du règlement du Conseil général, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport de gestion pour l'année 2023.

#### **CONSEIL GENERAL**

M. Fabien Guidoux a été président du Conseil général et M. Bruno Bärtsch son vice-président a démissionné lors du Conseil du 14 juin 2023. Pendant cette réunion, M. Pedro Gaspar a été élu par acclamations à la même fonction.

En 2023, le Conseil général s'est réuni à trois reprises en séances ordinaires. Il s'est prononcé sur 7 préavis.

- |              |  |
|--------------|--|
| 14 juin :    | 1° Révision du plan d'affectation communal - PACom   |
| 30 août :    | 2° Bilan et comptes de fonctionnement 2022   |
|              | 3° Demande de crédit pour les travaux d'urgence au chemin de Crétolet à la suite de l'obstruction du collecteur des eaux claires         |
|              | 4° Demande de crédit d'investissement de CHF 40'000.- pour une campagne d'entretien et contrôle des réseaux d'eaux usées et eaux claires |
|              | 5° Arrêté imposition 2024  |
| 6 décembre : | 6° Budget 2024   |
|              | 7° SIAERV budget 2024  |

#### **MUNICIPALITE**

M. Roland Stalder a démissionné de son poste de syndic et a quitté sa fonction au 30 septembre 2023. Mme Anne Baumann a été élue syndique en date du 7 août 2023 et ainsi remplacé M. Stalder dès le 1<sup>er</sup> octobre 2023. M. Jonathan Massonnet a été élu municipal le 18 juin 2023. La Municipalité s'est réunie 45 fois en séances hebdomadaires. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre Commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances comme présenté ci-dessous :

Roland Stalder jusqu'au 30.09.2023	Président des Assemblées du Triage du Suchet, BoisCom et Equifor Membre CODIR ARAS / Président AJOVAL Membre commission bâtiments ASIOR
Anne Baumann	Membre CODIR ASIOR (vice-présidente depuis le 22.09.2023) Membre commission gestion AJOVAL (jusqu'au 27.09.2023)
Romain Morel	Membre CI ORPC Membre CODIR Rénovation église catholique Orbe
Beat Jenni	Président AIVM Président SIAERV
Christian Kaenel	Membre CODIR SDIS Membre SIAERV
Jonathan Massonnet dès le 01.10.2023	Délégué ASIOR /AJOVAL Membre commission gestion AJOVAL

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Les employés de la Commune sont les suivants :

- Mme Vania Hiertzeler, boursière à 40 % jusqu'au 28 février 2023
- Mme Diana Lüthi, boursière à 40% dès le 1<sup>er</sup> mars 2023
- Mme Laure Sanchez, secrétaire municipale et contrôle des habitants à 55%
- M. José Portela, employé communal à 100 %
- Mme Sandra Portela, concierge de l'église, des écoles et des locaux administratifs et surveillante de la Grande Salle à 45%
- M. Yves Aubert, surveillant déchetterie
- M. Edgar Viquerat, surveillant déchetterie
- Mme Brigitte Jenni et M. Claude Gremion (sur demande en fonction des besoins)

### **CONTROLE DES HABITANTS – POLICE DES ETRANGERS**

Au 31 décembre 2023, la population de Valeyres-sous-Rances comptait 600 habitants de 17 nationalités. Les mouvements suivants ont été enregistrés :

- Départs	=	48
- Arrivées	=	34
- Naissances	=	1
- Majorité	=	7
- Décès	=	7

Au 31 décembre 2023, la population étrangère totalisait 85 habitants (14.16 %) recensés de la manière suivante :

- Permis C (permis d'établissement) = 55
- Permis B (permis de séjour) = 26
- Permis F-G-L (étranger admis provisoirement) = 4

Durant l'année 2023, la Commune n'a enregistré aucune demande de naturalisation. Sur les quatre familles ayant déposé leurs dossiers durant l'année 2022, une a obtenu la nationalité suisse en 2023. Pour les autres, les démarches ont été clôturées avec succès. Leurs naturalisations seront acquises durant 2024.

Mme Imelda Vidmer, née le 8 janvier 1928, était la doyenne du village pour les dames. Du fait qu'elle ait quitté la localité, Mme Turin Muguette, née le 09.09.1930 est dorénavant l'aînée de notre commune.

M. Hugo Känel, né le 23 juillet 1926 était le doyen des hommes. Il est décédé durant l'année 2023. M. François Conrad, né le 24.12.1931 est désormais le sénior de Valeyres-sous-Rances.

A l'heure où ce rapport de gestion est établi, Mme Imelda Vidmer et M. François Conrad nous ont malheureusement quittés.

La Municipalité a organisé sa traditionnelle rencontre avec les nouveaux habitants et nouveaux citoyens le 27 janvier 2023. La soirée a été placée sous le signe de la convivialité malgré le manque de participation. Les collaborateurs communaux ont également été invités pour les remercier du travail accompli durant toute l'année.

Afin d'encourager le vote des jeunes citoyens, tous les habitants ayant entre 18 et 25 et jouissant des droits civiques reçoivent la brochure Easyvote avant chaque votation fédérale ou cantonale.

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### Salle du clocher

La Municipalité a été sollicité par l'ASIOR pour leur louer la salle du clocher dès la rentrée scolaire 2023. Ceci afin de pouvoir accueillir deux élèves souffrant de troubles autistiques

La demande ayant été acceptée et la salle a été mise à l'entière disposition des écoles. Les armoires des sociétés locales se trouvant dans cette salle ont été transférées au galetas du bâtiment communal. La salle a été entièrement aménagée par l'ASIOR afin de pouvoir accueillir les élèves.



Nous avons acquis un nouveau système informatique qui permet de gérer nos activités d'une façon intégrée. L'introduction du nouveau logiciel de la marque URBANUS ne s'est pas déroulée sans problème. Le personnel et les municipaux ont dû et doivent encore se familiariser avec le nouveau logiciel et changer leur façon de travailler.

Le transfert des données nous a réservé des surprises inattendues. En effet, nous avons découvert des lacunes dans le paramétrage de nos données, une application de nos règlements qui n'était pas toujours rigoureuse, de petits oublis ou incohérences dans la facturation etc. Tous ces petits défauts ont généré un grand surplus de travail et grâce à l'implication extraordinaire surtout du personnel et de la municipale des finances, nous avons pu surmonter ces obstacles. Le travail n'est pas encore terminé mais nous voyons le bout du tunnel. La Commune aura à disposition un outil de gestion moderne et efficace.

### ***FÊTE NATIONALE DU 1<sup>ER</sup> AOÛT***

Cette année, c'était au tour de la Commune de Rances d'organiser la fête nationale. Cette édition 2023 fût un succès avec un grand nombre de participants.

### ***ARCHIVES***

Monsieur Alexandre Pahud, archiviste, assure le suivi des archives communales à raison d'un temps de travail équivalent à 5 %.

### ***POLICE DES CONSTRUCTIONS***

La Municipalité a délivré 4 permis de construire, 2 permis d'habiter / utiliser et 14 autorisations municipales (dispenses d'enquête).

Contrôle des chantiers :

Lors de la réalisation des chantiers, des contrôles sont effectués par un mandataire externe. Ses prestations sont refacturées aux propriétaires.

Réseau intercommunal de bureaux techniques RIBT :

Le RIBT traite les dossiers de police des constructions des communes d'Agiez, Bofflens, Les Clées, Montcherand, Sergey et Valeyres-sous-Rances. Ces prestations comprennent des contacts téléphoniques, des séances, des analyses de projet, des rapports et des visites sur place (situation et configuration du terrain, environnement bâti, voisinage, etc.).

### ***REVISION DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACom) suivi du dossier***

L'enquête publique de la révision du plan d'affectation communal a eu lieu du 15 janvier 2022 au 15 février 2022.

Un total de 9 oppositions a été déposées lors de l'enquête.

Le traitement de celles-ci a eu lieu en présence de la Municipalité, des opposants et des membres du bureau d'urbanisme entre le 12 avril 2022 et le 27 avril 2022.

À la suite de ces rencontres, 2 oppositions ont été retirées et les plans ont été modifiés.

La Municipalité a reçu le retour du préavis du Canton en date du 26 janvier 2023.

La mise à l'enquête complémentaire du PACom a débuté le 4 mars 2023 et a pris fin le 4 avril 2023.

Le dossier a été accepté par le conseil général le 14 juin 2023

En septembre 2023 le dossier a été envoyé au Canton pour approbation.

## **BATIMENTS COMMUNAUX**

### **COLLEGE**

Durant les fêtes de fin d'année 2022-2023, la cloche du collège s'est mise à sonner les heures de manière irrégulière. Après avoir tenté de réparer le moteur, vu son état et son ancienneté, il a dû être changé. Un tout nouveau moteur a pris place dans la charpente du clocher.



Nous avons profité de cette intervention pour poser un éclairage, jusqu'à ce jour inexistant, dans la charpente du clocher.

Un changement de l'éclairage dans les trois niveaux de la tour a également été effectué.

La façade pignon de la tour a été nettoyée au jet à haute pression.

Le cadran de l'horloge a été nettoyé, les chiffres ont été repeints et le panneau de support en bois a été poncé et repeint.

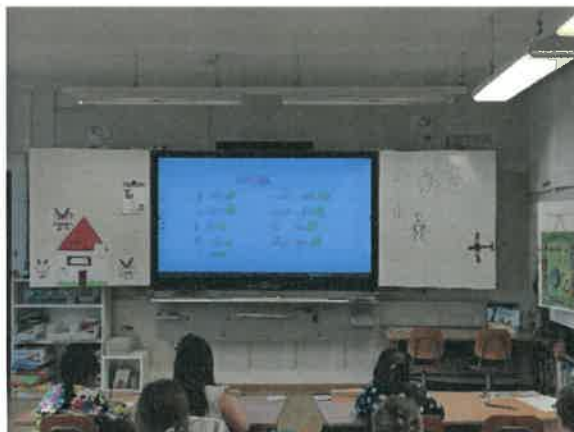


Le cadran de l'ancienne horloge côté cour a été nettoyé et repeint.

A la suite de la chute d'une agrafe de fixation des tuiles d'arêtier (1kg pièce), toutes les fixations des agrafes ont été changées.



Afin de répondre aux nouvelles normes scolaires, des tableaux interactifs ont été posés dans les quatre classes. La population avait la possibilité de récupérer gratuitement les anciens tableaux noirs.



### ***VIEILLE AUBERGE***

Lors du changement de locataires nous sommes intervenus pour réaliser les travaux d'entretien suivants :

- Réfection des peintures du restaurant et des locaux sanitaires
- Changement de l'urinoir, des miroirs et pose de tablettes
- Pose d'une prise supplémentaire 400 W pour un deuxième four
- Changement de la robinetterie sanitaire de la plonge

Des travaux exigés par le service de l'hygiène ont également réalisés :

- Changement du congélateur
- Changement de quelques carreaux de carrelage
- Pose de moustiquaires aux fenêtres de la cuisine
- Pose d'un lave-mains

Dans le but de répondre à la fermeture de la classe où étaient enseignés les travaux manuels au collège de Rances, il a été décidé de mutualiser une salle de l'UAPE de Valeyres. Cette salle sert désormais aux deux activités.



## **GRANDE SALLE**

Travaux d'entretien courant.

## **EGLISE**

A la suite d'une violente tempête, le charpentier du village est intervenu pour changer certaines tuiles et reposer une partie de la ferblanterie envolée.



## **PAROISSE**

La paroisse, n'a plus de pasteur depuis le départ de M. le Pasteur Tojo Rakotoarison. Afin d'éviter une dissolution pure et dure, elle a décidé à la suite d'un sondage de se séparer pour une phase test de deux ans. Les villages de Rances et Valeyres rejoignent la paroisse de Ballaigues-Lignerolle durant cette période.

## **FINANCES COMMUNALES**

Voir annexe au préavis no 24/24 relative au Bilan et comptes de fonctionnement 2023.

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

À la suite des pressions du gouvernement et à l'action de plusieurs communes dans le but d'économies d'énergie, nous avons fait poser fin 2022 un système sur chaque tableau de commande afin de pouvoir éteindre complètement l'éclairage public de 23h00 à 05h00.

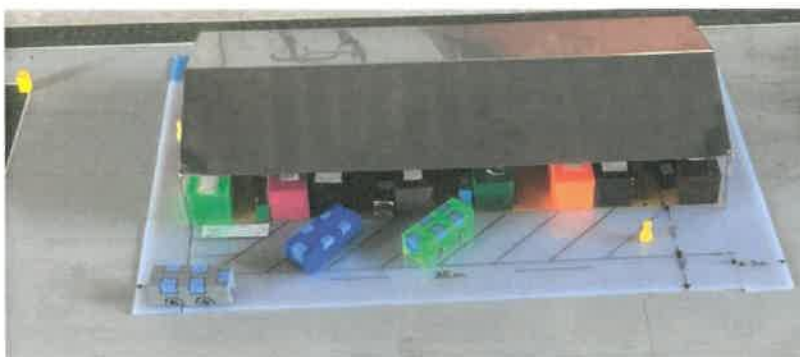
Début 2023, un sondage a été envoyé à la population afin d'obtenir un retour commenté sur le système d'extinction mis en place et avis et propositions pour l'avenir de l'éclairage public.

Le retour du sondage a démontré à 95% que la population désire poursuivre une période d'extinction totale de l'éclairage durant la nuit et la télégestion est plébiscitée à 75%. Fort de ces résultats, la Municipalité planchera sur des solutions qui seront soumises au Conseil général dans le but de réaliser un passage de l'éclairage public à de l'éclairage LED en 2024-2025.

## **DECHETTERIE**

À la suite du Conseil général du 12 octobre 2022, nous avons mandaté l'architecte pour faire la mise à l'enquête ainsi que le plan d'implantation. Celle-ci a débuté en mars 2023. La Direction générale de l'environnement a demandé un rapport complémentaire avec évaluation avec l'article 3 OSites avant de se déterminer sur le permis de construire. La Commune a mandaté CSD ingénieurs SA à Lausanne qui sont spécialisés dans ce domaine et accrédités par le Canton. Nous avons également fait deux sondages à environ 3 m de profondeur avec échantillons pour analyse. La synthèse de la CAMAC nous est parvenue en juillet avec la réponse que les services préavisent favorablement le projet présenté,

tout en respectant les conditions émises. Toutefois dans le cadre de la mise à jour du cadastre, le statut actuel de la décharge « Les Planches Dessus » est susceptible d'être modifié. Le cas échéant, cette modification sera notifiée au détenteur à temps opportun. Pour rappel, notre déchetterie se situe sur un lieu d'une ancienne décharge « site pollué » ne nécessitant aucune surveillance. En fin d'année, nous avons mandaté le bureau Nicod Ingénieurs afin de calculer le radier et les empochements ainsi que les conduites nécessaires à notre construction. Ceci afin de pouvoir attribuer les travaux de creuse et de maçonnerie début 2024. Dans le même temps, nous recalculons le coût du projet vu l'augmentation massive des prix entre 2022 et aujourd'hui. La Municipalité a choisi une halle métallique.



### ***PLAN ENERGIE ET CLIMAT COMMUNAL***

Dans le sillage des demandes faites auprès de Romande Energie à propos de la pertinence d'installer des panneaux solaires sur les différents bâtiments communaux, une réflexion sur les différentes facettes du plan énergie et climat communal a débuté fin 2023.

### ***PARCS ET CIMETIERE***

Les deux arbres de la Place du Village, le tilleul et le catalpa, ont eu droit à une expertise pour savoir leur viabilité. Il en ressort qu'ils sont vieux mais encore en forme.

Pour fleurir et égayer notre entrée du village, le coût de notre superbe pyramide de fleurs se monte à CHF 1'550.00.

### ***GRAVIERES***

Cette année Cand Landi a procédé, avec leur camion, au comblement de la butte d'extraction du gravier par des boues de lavage dudit gravier. L'extirpation, d'un volume total de 31'580m<sup>3</sup>, constitue un volume de 13.5m<sup>3</sup> en moyenne par trajet. Ceci représente 2430 camions, pendant une semaine et demie.

L'exploitation de la gravière continue à une vitesse réduite. Elle va donc durer encore plusieurs années.

### ***DOMAINES***

La Commune possède 97 hectares de terres agricoles qui sont loués à 12 agriculteurs-trices. En 2023, il y a eu deux changements de baux.

### ***ROUTES***

Le gravillonnage de la Route de Champ-Thélin avec le pontage des fissures ont été réalisés à la belle saison, cette route est à nouveau en bon état.



Sur la Route de la Robellaz, en raison de l'augmentation du trafic lourd, nous avons dû changer deux couvercles en fonte par des nouveaux qui ont doublé la résistance. La capacité de charge est actuellement de 5 tonnes.

La réfection de trois grilles sur la Place du Village a été effectuée. Avec le passage des véhicules, elles s'étaient déstabilisées. Nous avons également effectué la réparation des pavés en granit.

Une motofaucheuse neuve a été acquise. C'est une machine légère qui est équipée de roues jumelées pour faciliter les travaux en forte pente.

De grosses fissures ont été comblées à la Rue de la Marmalaz en direction de Crétolet, ainsi qu'au Chemin de l'Abbaye.

### **TELETHON**

La manifestation a été organisée par une petite équipe de pompiers. Le Téléthon a eu lieu comme chaque année. Cependant le résultat est plus faible que d'habitude, avec un bénéfice de CHF 1'431.00. Il faut remonter à 2018 pour avoir une plus mauvaise recette qui était de CHF 1'394.00.

L'effectif de pompiers étant de plus en plus réduit, il serait souhaitable de trouver un nouveau concept d'organisation. Nous sommes à la recherche de bénévoles pour continuer d'assurer cette œuvre afin de soutenir le Téléthon.

### **SERVICE DU FEU - SDISPO**

Le SDISPO, organisé en association intercommunale, est composé des seize communes suivantes : Agiez, Arnex-sur-Orbe, Baulmes, Bavois, Bofflens, Chavornay, Croy, Juriens, La Praz, Montcherand, Orbe, Rances, Romainmôtier-Envy, Sergej, Valeyres-sous-Rances et Vuiteboeuf.

Notre SDIS a connu bien des changements. Notre commandant Jonathan Gombert a quitté son poste pour la fonction de ses rêves et a rejoint l'ECA comme inspecteur cantonal.

Actuellement nous sommes à la recherche d'un nouveau commandant.

Temporairement, pour assurer les fonctions administratives du commandant, nous avons doublé le temps de travail de la secrétaire de l'Etat Major, Mme Riedo.

### **ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE JURA-NORD VAUDOIS**

Courant 2023 L'ORPC a déménagé dans un nouveau bâtiment qui se trouve sur la parcelle aux Ducats à Orbe, occupé précédemment par Alvazzi SA.

À la suite de la guerre en Ukraine et de la pandémie de COVID, toutes les communes de Suisse doivent disposer d'un point de rencontre d'urgence (PRU) dans leur localité ou dans une localité proche. Valeyres-sous-Rances a créé son PRU à la Grande Salle, conjointement avec la Commune de Sergej. Le plan OSTRAL (l'organisation pour la sécurité d'approvisionnement en cas de crise) n'a pas été déclenché en 2023.

La livraison de l'équipement du PRU (radios, balises, drapeau, etc.) a été livrée entre fin 2023 et début 2024.

### **FORÊTS**

L'année 2023 a, sans grande surprise, suivi plus ou moins le même scénario qu'en 2022 avec un climat stressant pour les forêts. La forte bise de fin février a ouvert le bal des chablis avec des dégâts parsemés sur toute la région, atteignant plusieurs centaines de m3 de bois renversés. Les conséquences de l'été sec de 2022 se sont ensuite fait ressentir avec énormément de sapins qui n'ont pas réussi à s'en remettre et qui ont dépéri à la reprise de la végétation. Le bostryche curvidenté en a profité pour

proliférer, de même que certains autres ravageurs moins connus mais tout autant néfastes, comme le pissode du sapin blanc. La suite de la saison a été marquée à nouveau par les vagues habituelles de bostryches typographes, s'attaquant cette fois-ci aux épicéas et provoquant ainsi des travaux conséquents sur de grandes surfaces. Souvent même sur des peuplements jeunes et en bonne santé.

Actuellement, les soins aux jeunes forêts sont essentiellement réalisés dans des forêts composées de plantes adaptées à la station, représentées par des essences plutôt feuillues comme le hêtre, l'érable, le tilleul ou encore le chêne. Les résineux sont toujours là en tant qu'accompagnants mais moins en tant que peuplement principal.

Le but étant de rendre les forêts de demain plus mélangées, structurées et multifonctionnelles, résistant ainsi mieux (on l'espère) au climat et aux ravageurs du futur.

Les chantiers réalisés sur la propriété de Valeyres-sous-Rances comprenaient un total de 3.59 ha, soit 3.77% de notre surface forestière :

- Surface forestière : 95 ha
- Volume exploité par la commune (coupes standard) : 419 sylv
- Volume exploité dans les forêts protectrices : 219 sylv
- Volume exploité en revitalisation de lisière : 183 sylv
- Volume exploité en création de Chênaie : 261 sylv
- Volume de chablis exploité : 335 sylv
- Volume total exploité sur la propriété communale : 1417 sylv

### **INSTRUCTION PUBLIQUE**

La Commune fait partie de l'ASIOR (Association scolaire intercommunale d'Orbe et région). 87 élèves de la Commune fréquentent les classes de l'ASIOR. L'Association regroupe 10 communes, soit : Agiez, Arnex-sur-Orbe, L'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Montcherand, Orbe, Rances, Sergey et Valeyres-sous-Rances.

L'ASIOR est organisée en deux établissements, à savoir :

- l'établissement primaire d'Orbe et environs, recevant les enfants de 1P (4-5 ans) à 8P (11-12 ans)
- l'établissement secondaire d'Orbe et environs, accueillant les adolescents de 9S (12-13 ans) à 11S (14-15 ans).

<b>ASIOR - Nombres d'élèves au 31.12.2023</b>		
	Etablissements primaires	Etablissements secondaires
Valeyres-sous-Rances	60	27
Total ASIOR	1024	416

Pour la Commune de Valeyres-sous-Rances, les charges s'élèvent à CHF 134'480.01 pour le primaire, CHF 90'654.28 pour le secondaire et CHF 69'540.61 pour les transports. Il s'agit d'une charge par habitant de CHF 491.12.

Le nombre d'enfants en bas âge diminue continuellement dans notre Commune.

### **SÉCURITÉ SOCIALE**

L'ARAS JUNOVA (ARAS Jura-Nord Vaudois Association régionale d'action sociale Jura-Nord vaudois) réunit 73 communes qui offrent des prestations liées aux aides financières, aux assurances sociales, à la gestion du budget, à la formation, à l'emploi ou encore au logement. 22 de ces communes, dont

Valeyres-sous-Rances, collaborent afin de proposer des places d'accueil de jour destinées aux enfants (AJOVAL).

<b>ARAS JUNOVA - Evolution des charges (CHF)</b>		
	2022	2023
Centre social régional	13'477'769	13'951'686
Agence d'assurances sociales	2'995'626	3'037'145

### **Accueil de jour des enfants - Réseau AJOVAL**

Au 31.12.2023, la Commune de Valeyres-sous-Rances compte 2 accueillantes en milieu familial domiciliées sur la Commune.

<b>Enfants de Valeyres-sous-Rances bénéficiant d'une solution de garde dans le réseau AJOVAL 2023</b>							
Préscolaire garderies		Parascolaire garderies		Accueil familial préscolaire		Accueil familial parascolaire	
Nombre d'enfants	Heures consommées	Nombre d'enfants	Heures consommées	Nombre d'enfants	Heures consommées	Nombre d'enfants	Heures consommées
6	3'872.00	13	8'286.50	4	1'323.75	15	3'667.50

### **Accueil parascolaire - UAPE Les Renardeaux :**

L'UAPE des Renardeaux, avec ses 12 places autorisées, accueille des enfants du degré scolaire 1-6P. En 2023, elle a accueilli 34 enfants. En accueil parascolaire, les places proposées sont principalement occupées les midis et les après-midis.

<b>UAPE Les Renardeaux - Communes de domicile des parents placeurs – Etat au 31.12.2023</b>		
Communes	N° d'enfants	N° d'heures
L'Abergement	2	466.00
Montcherand	6	2'283.50
Orbe	6	2'545.50
Rances	8	3'340.50
Valeyres-sous-Montagny*	1	96.00
Valeyres-sous-Rances	11	4'981.50

\*Commune hors-réseau

### **EAU POTABLE – SIAERV**

Comme la législation l'exige, l'eau fait l'objet d'analyses régulières effectuées par Viteos, laboratoire certifié, et par le laboratoire cantonal. Ces analyses ne suscitent pas de commentaires si ce n'est qu'un traitement UV est indispensable aux sources Champ-Thélin.

Durant l'année, nous avons eu plusieurs fuites d'eau sur le réseau dont la plus importante en Champ Fossoy, sur une parcelle privée. Ce chantier n'est pas encore clos vu l'intervention des assurances. Cette fuite a vidé le réservoir en 5 heures, représentant ainsi 1'500 m3 d'eau.

Dans le cadre du SIAERV, nous avons installé à trois endroits stratégiques ; soit Montjuvis, Poyet et Champ-Thélin, des inverseurs de force pour pouvoir, en cas de pénurie d'électricité, brancher des génératrices afin d'assurer l'approvisionnement en eau.

En fin d'année, il a été installé l'autocontrôle Aquapilet pour répondre aux exigences en matière de la distribution d'eau.

Nous avons subi un rapport d'inspection du Service de la consommation de l'Etat de Vaud, qui nous rappelle les bases légales que nous devons respecter. Ceci implique une mise à jour conséquente sur tout ce qui est procédure et contrôle sur la distribution de l'eau. Les installations fixes n'ont pas suscité de remarques particulières.

Dans le courant de l'été nous avons changé le système de traitement d'UV. L'ancien devenait obsolète et tombait régulièrement en panne. Nous avons profité d'installer un appareil de mesure de turbidité qui est recommandé par le Canton. Ceci nous a demandé certaines modifications de conduites en Champ-Thélin.



## **EAUX CLAIRES ET EPURATION**

### **Eaux claires :**

Un préavis de crédit d'investissement pour curer le réseau communal a été accordé par le Conseil général. De ce fait, nous avons mandaté l'entreprise DTP afin d'établir un plan du réseau d'eaux usées et d'eaux claires sur le territoire communal. Celui-ci doit être établi avec une numérotation des chambres pour pouvoir mettre en place un monitoring. Ceci nous permettra d'être précis sur l'état des conduites et des mesures à prendre. De plus, nous avons souhaité répartir le réseau communal en cinq zones plus ou moins équitables pour prévoir, par la suite, un entretien annualisé par zone sans faire exploser le budget annuel.



### **Eaux usées :**

Ce qui a été évoqué sous les eaux claires concerne également les eaux usées.

Notre Commune fait partie de l'AIVM (Association intercommunale du Vallon du Mujon) qui regroupe les communes de Lignerolle, Les Clées/La Russille, l'Abergement, Sergey, Valeyres-sous-Rances et Rances. Cette association regroupe les eaux usées à la STAP de Valeyres et ensuite les envoie à la STEP d'Orbe.

Dans le courant de l'année, l'AIVM a accepté le PGEer1 proposé par la Commune d'Orbe et le bureau DTP. Nous avons déjà commencé de curer et de passer la caméra dans les conduites existantes pour connaître leur état.

En ce qui concerne les compteurs de mesure des eaux usées à la sortie de chaque village, nous sommes dans la phase d'étalonnage/réglages. Ceci prend plus de temps que prévu vu les grandes distances de la conduite.

Ce que l'on constate déjà, ce sont des arrivées de quantités d'eau anormales que l'on peut imputer plus facilement à certains secteurs. Du point de vue de la répartition des eaux usées par commune, cela sera beaucoup plus équitable par rapport au système établi aujourd'hui. Afin de pouvoir facturer au m3, il faut encore modifier les statuts.



### **GAZ**

Pour l'année 2023, ce poste ne suscite pas de commentaire particulier, vu que l'entretien et la gestion du réseau se fait par VOe.



Adopté en séance de Municipalité le 21 mai 2024.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La syndique

A. Baumann



La secrétaire

L. Sanchez

*Municipale responsable : Mme Anne Baumann, 079/234.05.71*